

Communiqué de presse

Mardi 25 mai 2020

Résultats annuels 2020 MACSF : une année marquée par la crise sanitaire et la solidarité

Le résultat annuel baisse de 20% par rapport à 2019 en raison de l'impact du Covid-19 et des gestes de solidarité de la MACSF vis-à-vis de ses sociétaires. La solidité du groupe reste à un niveau très élevé avec 273% de marge de solvabilité et 155 millions d'euros de résultat net. Et la relation de confiance entre la MACSF et ses sociétaires sort renforcée de cette période exceptionnelle avec un nombre de contrats en croissance de 2,7%.

L'ensemble des mesures liées à la crise sanitaire ont eu un impact économique de plus de 50 millions pour le groupe MACSF et se sont traduits par une baisse de 20% du résultat net consolidé qui reste néanmoins positif à 155 millions d'euros.

« La MACSF s'est fortement mobilisée en 2020 pour soutenir et venir en aide aux sociétaires libéraux et hospitaliers qui en avaient besoin. Nous sommes fiers des actions de solidarité mutualiste que nous avons mises en place et qui ont été rendues possibles par la solidité financière du groupe et par l'implication de ses collaborateurs », déclare Stéphane Dessirier, directeur général du groupe MACSF.

La crise sanitaire a pesé sur l'exercice

Dès l'annonce du premier confinement, la MACSF s'est organisée pour maintenir la continuité de ses services auprès de ses sociétaires. En moins de 48 heures, 92% des effectifs étaient pleinement opérationnels à distance, d'autant plus rapidement que le télétravail partiel était déjà une pratique courante de l'entreprise.

De nombreuses mesures financières et d'assurance ont été prises dès le début de la crise sanitaire, notamment la création d'un fonds de solidarité de 2 millions d'euros pour aider les jeunes professionnels de santé les plus précarisés, des extensions automatiques et gratuites de garanties d'assurance en responsabilité civile professionnelle ou la redistribution de 12 millions d'euros de cotisations de prévoyance *[liste détaillée des mesures en annexe]*.

Des mesures pratiques et de proximité ont également été déployées pour faciliter la vie des professionnels de santé affectée par l'épidémie comme la mise à disposition de logements

gratuits à côté des centres hospitaliers universitaires (CHU), la livraison de milliers de repas dans les hôpitaux ou l'assistance psychologique.

La confiance renforcée des sociétaires

Ces mesures ont été appréciées par les professionnels de santé. Ils ont d'ailleurs montré leur attachement et leur fidélité à leur mutuelle qui les protège et les accompagne depuis plus de 100 ans. Le nombre de contrats a ainsi progressé de 2,7% à 2,167 millions et le nombre de sociétaires a augmenté de 2% en 2020 à 1,039 million de sociétaires.

Le chiffre d'affaires du groupe est néanmoins ressorti en recul de -16,1% à 1,7 milliards d'euros contre 2 milliards d'euros en 2019. Cette baisse est principalement liée à la collecte d'épargne qui a fléchi de 27,6% à la MACSF, suivant ainsi la tendance de l'ensemble du marché.

« Beaucoup d'épargnants de la MACSF ont préféré garder leur argent à portée de main sur leur compte courant pendant la crise, plutôt que de l'investir en assurance vie. Certains de nos sociétaires ont même procédé à des retraits pendant la période d'arrêt de leur activité professionnelle lors du premier confinement. En revanche, les sociétaires qui ont continué les versements ont plutôt choisi d'investir sur les unités de compte, pour profiter du rebond des marchés dans la deuxième partie de l'année. La part des unités de compte dans l'encours global a donc progressé de 8,4 % en 2020 pour atteindre près de 4 milliards d'euros », explique Guillaume Rosenwald, directeur général de MACSF Epargne Retraite.

En assurance vie épargne-retraite, la collecte brute s'est élevée à 904 millions d'euros portant l'encours à 26 milliards au 31 décembre 2020, dont 85% sur le fonds en euros et 15% sur les unités de compte.

En assurances de personnes (prévoyance, assurance emprunteur, santé, Gav^[1]), le chiffre d'affaires a atteint 300,6^[2] millions, en hausse de 2,8%. L'activité d'assurance de dommages IARD a connu une augmentation globale comparable de 2,8% à 413 millions d'euros. La croissance a plus particulièrement concerné l'assurance dommages aux biens du particulier (+3%), la protection juridique (+2,5%) et l'assurances auto (+2,6%).

Une solidité financière et technique confirmée

Avec des capitaux propres consolidés à 3,3 milliards d'euros en progression de 4,7 %, la solidité du groupe MACSF s'est renforcée en 2020, malgré le contexte difficile. La marge de solvabilité (taux de couverture du SCR^[2]) du groupe a atteint 273% fin 2020 contre 245% fin 2019, soit une progression de 28 points.

¹ Garantie accidents de la vie : assurance pour les accidents survenant dans le cadre de la vie privée.

² Solvency Capital Requirement, capital de solvabilité requis par la réglementation prudentielle.

La situation technique en IARD est très saine avec un ratio combiné^[3] consolidé à 92,8%, en amélioration de -8,3 points par rapport à 2019. La baisse des sinistres en assurance dommages en raison du contexte de crise sanitaire a compensé l'alourdissement des charges en responsabilité civile professionnelle liées à la constitution de provisions pour des sinistres graves.

En assurances de personnes, les charges de sinistres et de provisions ont augmenté en prévoyance, principalement liées aux indemnités journalières versées, en raison des arrêts de travail pour cause de Covid-19 pendant le premier confinement (environ 30 millions d'euros).

Le cap stratégique est maintenu

« Malgré la crise sanitaire, nous avons maintenu le déroulement du plan stratégique 2020-2024 avec l'objectif d'améliorer le service aux sociétaires grâce à une simplification des démarches, un enrichissement de l'offre et une proximité renforcée. Notre souhaitons garantir qualité, rapidité et simplicité à nos sociétaires », déclare Stéphane Dessirier.

Les investissements humains et technologiques prévus dans le [plan stratégique](#) pour atteindre ces objectifs ont débuté avec le lancement du 1^{er} volet de la campagne de recrutement pour accroître de 40% les effectifs commerciaux du réseau d'agences et doubler le nombre d'experts patrimoniaux. Cette campagne de recrutement se poursuit en 2021.

En parallèle, le développement informatique du nouveau Système d'Information Client a été lancé et le premier lot s'achève à l'été 2021.

L'offre en assurance vie s'est enrichie de nouveaux fonds adaptés au contexte économique et financier. Et le [Plan d'Epargne Retraite](#) (PER) de la MACSF a été très largement déployé en 2020 auprès des professionnels de santé qui profitent ainsi de ses avantages : 16 095 contrats avaient été souscrits à la fin du mois de décembre.

Les investissements dans les startups de la e-santé, utiles à l'activité des sociétaires de la MACSF, se sont poursuivies en 2020 avec la participation aux levées de fonds de [Leah](#), (téléconsultation), [Synapse Medicine](#) (prévention des interactions médicamenteuses), [Owkin](#) (recherche médicale) et [Gleamer](#) (aide au diagnostic en radiologie). Plusieurs startups soutenues par la MACSF ont montré leur contribution à l'amélioration des soins pendant la crise du Covid.

³ Le ratio combiné : (sinistres + frais de gestion et charges) divisé par la somme des cotisations. Il permet d'évaluer la performance technique d'un assureur. S'il est supérieur à 100%, les dépenses sont supérieures aux recettes donc l'activité d'assurance n'est techniquement pas rentable.

Perspectives 2021

« Nous poursuivons notre mobilisation et nos efforts pour nos sociétaires dans le contexte encore incertain que nous traversons. Nous avons décidé de **geler les tarifs de la MACSF en 2021 en assurance en auto, santé, Gav, prévoyance, responsabilité civile professionnelle et protection juridique**. De nouvelles offres ont été déployées pour mieux accompagner nos sociétaires dans la gestion de leur patrimoine et de la préparation de leur retraite. Nous accompagnons aussi nos sociétaires au-delà de l'assurance, en facilitant leur accès aux nouvelles technologies de la e-santé », déclare Stéphane Dessirier, directeur général du groupe MACSF.

Chiffres clés 2020

- Chiffre d'affaires : 1,7 milliard d'euros
- Résultat net : 155 millions d'euros
- Nombre de sociétaires : 1,039 million
- Ratio de solvabilité SCR : 273%

ANNEXES

Une série de mesures financières et d'assurance ont été mises en place pendant la crise sanitaire :

- Fonds de solidarité MACSF pour nos sociétaires précarisés par la crise
- Redistribution de 12 millions d'euros de cotisations d'assurance prévoyance
- Fonds national de solidarité pour les indépendants et les TPE: contribution pour plus de 3 M€ aux côtés des assureurs de la Fédération Française de l'Assurance.
- Cotisations d'assurance professionnelles mensuelles des sociétaires : suspension pendant deux mois
- Pour les soignants réquisitionnés, réservistes ou volontaires : extension automatique de garantie en responsabilité civile professionnelle, sans surcoût
- Pour l'exercice de la téléconsultation pour les professionnels médicaux, paramédicaux et internes : extension automatique des garanties en responsabilité civile professionnelle
- Gel des tarifs d'assurance pour 2021 en auto, santé, GAV, prévoyance, responsabilité civile professionnelle et protection juridique (RCP-PJ).

Des mesures pratiques et de proximité, ont également été déployées en particulier pendant les périodes de confinement, pour simplifier la vie des professionnels de santé :

- Mise à disposition de logements dans les résidences étudiantes à la disposition de nos professionnels de santé pendant le 1^{er} confinement
- Livraisons de milliers de repas et petits déjeuners dans plus de 50 centres hospitaliers pendant le 1^{er} confinement
- Mise à disposition de locations auto gratuites à Paris et Lyon pendant le 1^{er} confinement
- Service d'information juridique et d'accompagnement pour tous les sociétaires afin obtenir les aides publiques et privées (indemnités journalières CNAM, Fonds de solidarité de l'Etat, prise en charge par les caisses de retraite)
- Assistance psychologique étendue à tous les sociétaires détenteur d'une assurance professionnelle
- Veille technologique : accès facilité aux startups soutenus par la MACSF dont les services ont révélé leur utilité pendant la crise :
 - Synapse Medicine (interactions médicamenteuses)

- Ordoclic (Covid-Pharma)
 - Leah (téléconsultation)
 - Lifen Covid (suivi à distance)
- Veille réglementaire renforcée sur les évolutions liées à la crise sanitaire dans toutes les métiers avec publication d'[articles](#) sur macsf.fr

A propos du groupe MACSF



Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus d'un siècle, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie 1 600 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 milliards d'euros. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure les risques de la vie privée et professionnelle de plus d'un million de sociétaires et clients.

Pour en savoir plus : macsf.fr

Contacts presse :

Séverine Sollier - 06 14 84 52 34 – severine.sollier@macsf.fr

Annie Cohen - 06 71 01 63 06 - annie.cohen@macsf.fr